

La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcotoise



*Les Membres du Conseil Municipal,
les Membres du C.C.A.S
le Personnel Communal
vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2019 !*



JANV
2019

Agenda

Samedi 5, Dimanche 6 janvier
de 7h à 20h

Salle des Sports – Espace Robert Merle
Championnat de France
de Tir à l'arc

La Flèche Zuydcootoise

Lundi 7 janvier à 13h45

Espace Robert Merle
Inscriptions au club

Club des Toujours Jeunes

Vendredi 11 janvier à 18h

Salle Pierre Lamstaes
Vœux du Président
de l'association

Pirates de Flandre Maritime

Samedi 12 janvier

Salle des Sports-Espace Robert Merle
Open ligue de Fléchettes

Vogelpik

Dimanche 13 janvier à 11h

Espace Robert Merle
Vœux de Madame le Maire

La Municipalité

Samedi 19 janvier à 10h30

Salle Pierre Lamstaes
Atelier Cosmétique naturelle

Le Courtil des Simples

Dimanche 20 janvier à 10h
Mairie

Assemblée Générale

UNC-AFN

Lundi 21 janvier à 13h45

Espace Robert Merle
Assemblée Générale

Club des Toujours Jeunes

Samedi 26 janvier à 10h

Salle Pierre Lamstaes
Assemblée Générale

Le Courtil des Simples

Dimanche 27 janvier à partir de 9h

Espace Robert Merle

Run & Bike

Cap sur la Forme

Samedi 9 février à 10h30

Salle Pierre Lamstaes
Atelier cosmétique naturelle

Le Courtil des Simples

Samedi 9 février à 10h30

Salle des Sports
Bal de Carnaval Enfantin

Zuydcoote Animations



Agenda du Carnaval

BALES

Samedi 19 janvier

Bal des Neuches Côté

Uxem

Samedi 26 janvier

Bal des Joyeux Beultes

Bray- Dunes

BANDES

Dimanche 20 janvier

Bande de Cappelle la Grande

Dimanche 27 janvier

Bande de Ghyvelde

Point lecture de Zuydcoote

114 rue du Général de Gaulle (à côté de la Mairie)

Ouverture les mardis 9 et 22 janvier
de 16 h à 18 h 30

Pensez à renouveler
votre adhésion pour 2019



QUAND HITLER S'EMPARA DU LAPIN ROSE JUDITH KERR

Editions Albin Michel
Berlin 1933, Anna 9 ans et son frère Max vivent heureux. Soudain tout change. Son père disparaît et le reste de sa famille s'exile pour le rejoindre en Suisse...



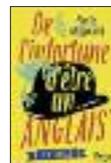
LE SUSPENDU DE CONAKRY JEAN-CHRISTOPHE RUFIN

Editions Flammarion
Aurel Timescu, consul de France en Guinée mène l'enquête du meurtre d'un français expatrié dont le cadavre a été suspendu au mât de son propre bateau...



LA FEMME QUI NE VIEILLISSAIT PAS GRÉGOIRE DELACOURT

Editions J-C Lattès
A 30 ans, Betty, épouse et maman comblée s'arrête de vieillir. Les années passent mais aucune ride ne creuse son visage...



DE L'INFORTUNE D'ÊTRE UN ANGLAIS MARIE FITZGERALD

Editions Fleuve
Près de Vaison-la-Romaine, 5 meurtres de résidents anglais. Le père Benoît reçoit d'étranges confessions...



Zuydcootoises, Zuydcootois,

Le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 20 décembre, a validé la 6^{ème} modification du PLUc. Ainsi, c'est l'aboutissement d'un travail effectué tout au long de cette année pour valider notre nouvelle Orientation d'Aménagement Programmée, partie intégrante de ce Plan Local d'Urbanisme communautaire, et concernant la zone à aménager derrière la mairie.

2019 va s'ouvrir sur de nouvelles perspectives de travail. Elles démarreront par les procédures aboutissant au permis d'aménager. Elles se poursuivront par l'ouverture d'une étude de réalisation d'un équipement communal comprenant une école. Mais, ces chantiers de longue haleine ne nous font pas oublier le bien vivre au quotidien à Zuydcoote.

Grâce au travail soutenu des agents techniques que je souhaite féliciter, notre village a obtenu la mention bien au concours des villages fleuris. Vous avez pu, également, constater le démarrage d'un gros chantier de nettoyage et d'aménagement derrière l'ancienne gare, réalisé par notre service technique. Julien Lamaere et son équipe ne vont pas s'arrêter là. Parce que l'équipe municipale souhaite le bien vivre des zuydcootois, vous allez voir apparaître des jardins partagés et des bancs installés sur le parcours allant à la plage.

D'autres projets, tel que le réaménagement du parking de la plage, seront réalisés. J'aurai l'occasion de vous les évoquer au cours de cette nouvelle année.

Dans l'attente, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2019, qu'elle vous apporte ainsi qu'à vos proches, santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote

Sommaire

Vie scolaire	4
Histoire	8
Vie de la commune	9
Vacances	10
Retour sur images	11
Autrefois	12

Permanences

Permanence des Conciliateurs de Justice

Lundi 7 janvier de 14h à 16h30

Sur rendez-vous en mairie au 03 28 29 90 00

Permanence de l'Assistante Sociale

Mardi 8 janvier de 14h à 16h en Mairie

Permanence de M. Paul CHRISTOPHE

Député de la circonscription

Samedis 5 et 19 janvier de 9h à 12h

en mairie de Zuydcoote

RDV au 09 62 64 50 59

Permanence de la Mutuelle Just'

Vendredi 18 janvier de 9h à 11h30

En Mairie

Sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes

Tél. 03 28 29 96 20

Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30

Mercredi : Fermeture

Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

Permanence de la Mission locale pour les - de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes

Tél. 03 28 29 96 20

Sur rendez-vous : mardi de 14 h à 16 h 30

et jeudi de 9 h à 12 h

Sans rendez-vous : vendredi de 9 h à 12 h

Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14 h à 17 h

Permanence à Saint-Pol-sur-Mer

Rue de la République,

Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1

Tél. 08 11 71 59 59

Le Téléthon à l'école

Jeudi 29 novembre, les CE1/CE2/CM1 et CM2 de l'école sont allés à la piscine de Bray-Dunes et ont nagé pour le Téléthon : tous ensemble, nous avons nagé plus de 17 kms ! Nous avons acheté des objets, des bonbons et des gâteaux pour soutenir le téléthon et aider les chercheurs à trouver de nouveaux médicaments.

Le lendemain, les classes de CE1/CE2/CM1/CM2 ont fait une marche toujours pour soutenir le Téléthon. Nous sommes partis de l'école et nous avons rejoint les enfants de l'IEM à l'hôpital maritime. Certains étaient en fauteuil roulant, nous étions tous contents d'être là. Mais c'est dommage, il pleuvait. Nous sommes allés sur la digue puis nous sommes rentrés dans l'hôpital dans la salle des fêtes. Là, on nous a offert un chocolat chaud et un goûter. C'était une super matinée.

Interview de Romane (CM1) auprès de ses camarades

« *Qu'est-ce que tu as pensé de la marche de ce matin ?* »



(Océane CE2)

J'ai trouvé que c'était intelligent de faire la marche tous ensemble et c'était vraiment bien.

(Chloé CM2)

C'était instructif et on a appris à se connaître.

(Morgane CE1)

J'ai eu un petit peu peur et j'ai trouvé que c'était triste de voir des enfants dans un fauteuil et qu'il faut chercher des nouveaux médicaments pour les soigner.

(Alya CM1)

J'aimerais bien le refaire tous les ans, jusqu'à ce que tous les malades soient guéris.

(Clara CM1)

Mes parents s'occupent tous les deux des patients et quand je les vois, ça me touche : j'aimerais que tout le monde puisse guérir et donc il faut participer au Téléthon pour aider la recherche.

Les élèves de CM1/CM2
de la classe de Mme SEIGNEURBIEUX

La voile

Sur un optimist, il y a différents éléments : la voile, le mât, la livarde, la bôme, le gouvernail, la dérive, l'écoute et la coque.

Pendant les parcours, en voile, nous avons appris différentes manœuvres. Quand le vent arrive sur le côté du bateau, il faut donc être face à la voile et garder la barre au milieu. Quand on change de direction, il faut tirer sur la voile pour prendre de la vitesse car on fait un demi-tour face au vent. Il faut pousser la barre vers la voile pour virer de bord.

Quelquefois, on fait un demi-tour dos au vent. Il faut lâcher la voile car une fois dos au vent, la voile change vite de côté. Le barreur doit tirer la barre à l'opposé



de la voile. Ensuite, l'équipier tire sur la voile pour reprendre de la vitesse. Pour ne pas aller trop vite et ne pas chavirer, il faut penser à lâcher un peu la voile.

Les élèves de CM1/CM2
de la classe de Mme SEIGNEURBIEUX



Le cross du collège



Le vendredi 12 octobre 2018, la classe de CM1/CM2 s'est rendue au collège du Septentrion pour participer au cross du collège. A l'aller, ils ont pris le bus de ville et au retour, ils ont suivi la voie verte à pied. Le cross se passait au stade de Bray-Dunes.

Nous sommes tout d'abord allés nous installer dans les tribunes pour finir de regarder les sixièmes courir. Puis les CM filles sont allés se préparer au vestiaire. Avant de courir, il y avait un échauffement. Puis, les filles se sont rassemblées sur la ligne de départ. Un professeur a roulé en vélo devant elles au début de la course pour les empêcher de partir trop vite. Les filles ont très bien couru, Soizic est arrivée cinquième de tous les CM ! A l'arrivée, chacune a eu un goûter et une boisson. Ce fut ensuite le tour des garçons qui ont aussi très bien couru. Alexandre est arrivé deuxième de tous les CM ! Les CM ont couru 940 mètres. Ils ont couru pour l'association ELA qui aide les enfants atteints de la leucodystrophie.

La classe est repartie avec une coupe et chacun a reçu un trophée avec un coureur offert par la mairie de ZUYDCOOTE.

Les élèves de CM1/CM2 de la classe de Mme SEIGNEURBIEUX

Dératisation

En cas de problème d'assainissement ou de rats, la Communauté Urbaine de Dunkerque a mis en place un numéro gratuit : 08 00 543 754. Elle traite les demandes au cas par cas et intervient directement sur votre secteur.

Inscription sur les listes électorales

Comme spécifié dans la gazette de décembre dernier, les règles d'inscription sur les listes électorales ont changé, fini la date fatidique du 31 décembre, **vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au samedi 30 mars 2019 à midi**, en prévision des élections européennes du 26 mai 2019.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse. Il faut pour cela s'adresser en mairie et se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

N'attendez pas la dernière minute pour vous inscrire !

L'ensemble des électeurs recevra après le 31 mars 2019 une nouvelle carte électorale où apparaîtra votre identifiant national d'électeur.

Allocation aux Etudiants

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale attribue une allocation aux lycéens en classe de terminale ainsi qu'aux étudiants en région Dunkerquoise et hors région.

La Commission Administrative chargée de cette attribution a étudié 77 dossiers. Par délibération de la séance du mercredi 12 décembre 2018, le C.C.A.S a octroyé au total la somme de 11 220€.

Aide financière

La situation financière des personnes âgées à revenus modestes est étudiée chaque fin d'année en vue de l'octroi d'une aide financière. Deux dossiers ont reçu un avis favorable. La dépense globale s'élève à 800€.

Un après-midi

« contes »

Le mardi 27 novembre 2018, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont été invitées par l'association « Cooote à Côte » et la Mairie de Zuydcoote à assister à un spectacle de contes. Les enfants de l'Hôpital Maritime étaient là aussi.

Le conteur venait du Maroc et s'appelait « Hamed Bouzzine ». Il a conté des histoires sur son pays. Hamed Bouzzine était aussi musicien et il jouait de la musique en racontant. Il avait ramené des instruments qu'il avait construits lui-même.

Les CM2 avaient déjà entendu certains contes, mais comme ils n'étaient pas ra-



contés par le même conteur, alors l'histoire changeait : ils ont compris qu'une même histoire peut être racontée de plusieurs manières différentes, c'est comme ça que l'on invente de nou-

velles histoires. Le conteur a été très applaudi et les enfants ont tous beaucoup aimé l'écouter.

Les élèves de CM1/CM2
de la classe de Mme SEIGNEURBIEUX

Le paddle

C'est une planche équipée d'une dérive pour aller droit, avec un leash pour accrocher autour de la cheville (comme ça, si on tombe, on ne perd pas sa planche) et une pagaie.



Nous avons fait du paddle avec un gilet de sauvetage et une combinaison en néoprène pour nous isoler du froid. Le paddle consiste à se déplacer sur l'eau à l'aide d'une pagaie. Il faut se mettre sur la planche et ramer, mais c'est difficile de trouver son équilibre. Au début, nous sommes souvent tombés. Nous avons

d'abord ramé à genoux ou assis, puis nous avons tous réussi à nous mettre debout.

Pour aller droit, il faut ramer régulièrement une fois à droite puis une fois à gauche. Pour tourner à gauche, il faut ramer à droite et inversement pour aller à droite.

Nous avons tous aimé le paddle.

Nous sommes même allés jusqu'au bassin du commerce et nous avons découvert de nombreux bateaux et des bâtiments de l'histoire de Dunkerque :

- la tour du Leughenaer,
- le bateau-feu « Le Sandettie »,
- le bateau école, un trois-mâts appelé « Le Duchesse Anne »,
- le « Princess Elisabeth », un bateau promenade avec deux roues à aubes qui a participé à l'opération Dynamo
- le bateau-vedette appelé « Le Texel » qui fait visiter le port aux touristes.

Les élèves de CM1/CM2
de la classe de Mme SEIGNEURBIEUX



Le déroulement de la journée de voile

Du mardi 16 octobre 2018 au vendredi 19 octobre 2018, les élèves de la classe de CM1/CM2 sont allés en classe de voile à la « base de la marine ». Elle se trouve au bassin du commerce, entre le Pôle Marine, le Centre Marine et la CUD. Ils ont pu faire du paddle et de l'optimist. Les CM2 avaient déjà eu la chance de pratiquer la voile en juin 2018.

Le bus les amenait le matin vers 9 h. Ensuite, ils allaient en salle de classe pour que les moniteurs leur expliquent les parcours. Puis ils faisaient deux groupes, un pour la voile et un pour le paddle. En milieu de matinée, ils changeaient d'activité. Le pique-nique était à midi. L'après-midi, à 13h, ils retournaient sur l'eau.

Les élèves ont découvert le paddle qu'ils ne connaissaient pas. Ils ont appris du nouveau vocabulaire et comment fonctionne le vent pour faire avancer l'optimist.

LA BASE DE VOILE

Les locaux

Il y a des vestiaires filles et des vestiaires garçons pour s'habiller et se changer et des toilettes. Il y a une salle de classe où nous avons travaillé et pique-niqué. Devant la classe, il y a une terrasse en bois. Le premier jour, nous avons déjeuné sur la terrasse au soleil, il faisait très beau.

Le matériel dans le container

A la classe de voile, nous avons fait du paddle avec une pagaie qui servait à diriger et à avancer. Nous avons fait de l'optimist : le gouvernail sert à diriger, la dérive se met dans le puits de dérive, la voile est sur le mât et sert à faire avancer le bateau avec le vent, l'écoute qui passe dans les poulies, sert à régler la voile. Au bout de l'écoute, on fait un nœud de huit. Tout le matériel est rangé dans un container.

Le ponton

On utilise un ponton car il n'y a pas de plage. S'il n'y avait pas de ponton, nous

ne pourrions pas nous installer correctement dans les bateaux.

LA SECURITE

Le zodiac est un bateau de sécurité à moteur. Il y en avait deux car il y avait deux animateurs et deux activités.

Le gilet de sauvetage

Tout le monde devait porter un gilet de sauvetage même pour aller sur le ponton. Ce gilet aussi appelé « brassière de sauvetage » est un dispositif qui permet à une personne en cas de chute dans l'eau, de flotter plus facilement. Le gilet de sauvetage fut inventé au Royaume-Uni en 1854 par le capitaine J Ross Ward.

La combinaison

Nous avons une combinaison pour faire du paddle. Une combinaison est une protection pour aller dans l'eau, elle nous protège du froid car elle est faite en néoprène.

Les élèves de CM1/CM2 de la classe de Mme SEIGNEURBIEUX



Daniel Denaës, pêcheur à Zuydcoote



Daniel Denaës, âgé de 61 ans, est le trésorier de l'AZPPM (Association Zuydcootoise Pêche Plaisance Mer) créée en 2007 pour obtenir des Affaires Maritimes l'autorisation de mettre à l'eau les bateaux à l'aide d'un tracteur. Cette association compte 23 adhérents pour 17 tracteurs, le président est M. David Delorrier.

Daniel est natif de Zuydcoote. Dès son plus jeune âge, vers 6 ans ! il accompagnait à la pêche à la côte son grand-père Emile Denaës, ancien pêcheur d'Islande qui y a fait les 3 dernières campagnes.

Daniel et son grand-père mettaient des lignes de fond et un filet que l'on appelait vulgairement « cul de sac » ou « strop », en fait un chalut. Emile ne pouvant plus piquer les vers de côte en raison de sa mauvaise vue, c'est Daniel qui les lui procurait. Ils pêchèrent ensemble jusqu'aux 14 ans du jeune homme : le temps nécessaire à la poursuite des études l'empêcha de continuer ; le grand-père, se retrouvant seul, cessa la pêche lui aussi. Après l'armée, après son mariage, Daniel s'y remit avec son beau-père à Leffrinckoucke.

De retour à Zuydcoote trois ans plus tard, il fait la connaissance de son nouveau voisin qui possédait un bateau : André Delangue, grand amateur de

pêche en mer. Très vite, se liant d'amitié, ils la pratiquèrent ensemble.

Cela dura plusieurs années. « Dédé » initia Daniel à la pêche au trémail et à la confection de ces engins.

Depuis le décès de son ami, Daniel est seul. Il a acheté son propre bateau en 1980 et son tracteur Deutz vert de 1962, en 1984. La pêche en mer commence au mois de mars avec la saison de la sole qui vient à la côte pour pondre, ceci jusque fin septembre. Une sole ne se pêche qu'au trémail ou au filet, avec une maille de 45 mm ; il est très rare qu'elle morde à l'hameçon. Dans le filet peuvent se prendre des carrelets, des limandes ... et à partir de juin, des maquereaux et des mulets.

A la belle saison, Daniel pêche à la canne sur l'épave en face de Zuydcoote, le Clan Macalister, d'abord le bar et le lieu jaune, à partir d'octobre le cabillaud

novembre, aux premières gelées ; l'hiver est consacré à l'entretien du matériel.

Daniel espère que les autorités le laisseront pêcher encore de nombreuses années malgré une législation de plus en plus contraignante et le poisson de plus en plus rare, qu'il continuera cette pratique qui est sa passion. Que ferait-il sans la mer ?



et le merlan.

Un trémail pêche à la renverse du courant, c'est-à-dire quand il n'y en a plus, autrement, il est couché dans son sens. Un trémail ne reste pas plus de 24 heures en mer afin que le poisson n'y pourrisse pas et aussi parce que la sole se déplace plus souvent la nuit.

Au mois d'octobre, pour la pêche au cabillaud, le filet passe à la maille de 60 et il est remonté à chaque marée car la « doguette » est un poisson de jour, fragile, qui se détériore facilement.

La pêche en mer se pratique jusque fin

Aux habitants du village



MERCI, la mort de Daniel n'a laissé personne indifférent ;

MERCI pour l'estime, la sincérité de l'émotion, la compassion, l'Amour ressenti depuis son décès.

Désormais ses cendres reposent en mer, lieu de sa passion.

Bien affectueusement,
Anita DENAES

Boîtes aux lettres accessibles en période hivernale

Afin de permettre aux facteurs de **distribuer le courrier en toute sécurité** dans tous les foyers et dans le souci de rendre le meilleur service possible aux clients, La Poste rappelle aux habitants **l'obligation de saler, sabler et rendre praticable la partie du trottoir attenante à leurs habitations.**

Les boîtes aux lettres doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implantation les rendra plus accessibles et permettra en période d'intempéries d'éviter les accidents, notamment les chutes.

La Poste et les facteurs remercient la population de leur compréhension.

Subventions aux associations zuydcootoises pour 2019

Les demandes de subventions pour l'année 2019 sont à déposer en mairie pour le samedi 5 janvier 2019, dernier délai. Des dossiers sont disponibles sur le site de la commune www.zuydcoote.fr ou en mairie.

La crèche l'Île aux câlins

La commune a réservé 3 places à temps plein pour les familles Zuydcootoises.

N'hésitez pas à contacter Madame BOURDON, directrice au 03 28 26 20 87 en cas de besoin.

A 16 ans, Recensez-vous !

Qui ? Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment ? à la mairie avec votre pièce d'identité et le livret de famille de vos parents.

Déchetteries communautaires

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branchages, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques, fibrociment (uniquement à Rosendaël pour ce dernier type de déchet). Les déchetteries sont ouvertes :

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 13h45-17h30. Dimanches et jours fériés : 8h30-12h15.

Pour toute information : Appel gratuit au numéro vert 0800 22 45 57 ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Ramassage des poubelles à Zuydcoote

Lundi : marron Vendredi : bleue

Mercredi : Verte les 9 et 23 janvier

Rappel des solutions alternatives possibles pour traiter les déchets verts :

- L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchetteries communautaires (gratuit pour les véhicules < à 1.90 m non logués).

- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la Communauté Urbaine

- Le service de ramassage des encombrants sur rendez-vous au 03 28 24 45 41 (12 € la prestation).

Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Collecte des encombrants

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12€ ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets.

Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence.

Tél : 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets.

Numéros d'urgence

- 18 : sapeurs-pompiers

- 03.21.87.21.87 : CROSS

- 03.28.63.01.50 : Poste de gendarmerie

Etat civil

Décès

29/11/18

Daniel DENAES (68 ans)

Accueils de loisirs

du lundi 11 au vendredi 22 février 2019

Age : De 3 ans à 14 ans (enfants nés de 2005 à 2016 inclus)

Lieu : Ecole maternelle pour les 3-6 ans (Centre maternel)

Espace « Robert Merle » pour les 6-14 ans (Centre primaire)

Horaires : de 9 h à 17 h 30 (accueil possible à partir de 8 h 30) avec une interruption de 12 h à 13 h 30 pour le repas qui peut être pris à la cantine.

Modalités d'inscription :

Les tarifs sont déterminés en fonction de 5 tranches de quotient familial. Cette décision a été prise sur demande de la Caisse d'Allocations Familiales de Dunkerque qui finance une partie des Accueils de Loisirs. L'inscription, à effectuer en Mairie, n'est possible que par semaine complète. Il en est de même si votre enfant mange à la cantine.

Permanences organisées en Mairie les :

- mercredi 16 janvier de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- samedi 19 janvier de 9 h à 12 h

Devront être présentés :

- **L'attestation de quotient familial** (délivrée par la CAF ou imprimée via le site : www.caf.fr ou à défaut, l'avis d'imposition 2018 revenus 2017) et la notification de vos prestations familiales,
- **l'attestation de sécurité sociale ;**
- **le carnet de santé ;**
- **la carte d'identité de l'enfant.**

Attention : si l'enfant ne dispose pas, à ce jour, de la carte d'identité, prévoir de la faire établir dès à présent. Elle sera obligatoire pour toute éventuelle sortie à l'étranger.

Les inscriptions pourront être prises en compte dès que les dossiers administratifs et sanitaires seront complets et que le paiement sera effectué.



EMPLOIS D'ANIMATEUR, ANIMATRICE

Les candidatures pour les Accueils de Loisirs des vacances de février 2019 sont à adresser en Mairie, à l'intention de Mme le Maire.

La date limite est fixée au samedi 19 janvier 2019, dernier délai.

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4 ENFANTS ET +
Quotient-Familial	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine
< 300	7.65 €	14.55 €	20.90 €	27.05 €
301 à 500	10.45 €	20.15 €	28.80 €	37.50 €
501 à 700	14.30 €	27.55 €	40.30 €	52.55 €
701 à 1000	19.90 €	37.00 €	54.30 €	70.90 €
> 1000	23.70 €	43.10 €	61.70 €	80.35 €

ENFANT EXTERIEUR A LA COMMUNE : 7.60 € / jour - CANTINE (Enfant extérieur) : 5.30 € / repas

CANTINE (Enfant ZUYDCOOTOIS)

1 enfant : 3.70 € par repas – 2 enfants : 3.10 € par repas par enfant – 3 enfants : 2.45 € par repas par enfant

FORFAIT JOURNEE EXCEPTIONNELLE : 13.00 € / jour par enfant

FORFAIT SORTIE DK BUS : 2.00 € / jour par enfant - FORFAIT SORTIE BUS : 5.00 € / jour par enfant



RELANCE DU DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS
le vendredi 14 décembre.



**HOMMAGE AUX MORTS
MAROC - TUNISIE - ALGÉRIE**
Organisé par l'association « UNC-AFN »,
le mercredi 5 décembre.
Dépôt de gerbe aux monuments aux Morts.



Zuydcoote 14-18

1919

L'effectif du Sanatorium, à la date du 10 janvier 1919, est de 243 enfants.

L'effectif de l'Hôpital temporaire militaire, à la même date, s'est réduit aux chiffres de 2 blessés et malades pour 230 personnels médecins, infirmiers, pharmaciens et officiers d'administration !

Dès que l'armistice a été signé, il fut envisagé le retour immédiat des enfants. La demande fut faite au service de santé. Satisfaction fut donnée à cette demande et, le 23 novembre, tout le personnel, pour les alités, ramenait à Zuydcoote tous les enfants, fort heureux de retrouver leurs anciennes installations.

Vers le 25 novembre, le Médecin-chef de la Place de Dunkerque demanda l'utilisation des douches et des étuves du Sanatorium pour donner aux prisonniers de guerre, qui arrivaient, les soins de propreté et de désinfection qu'on ne pouvait leur fournir assez largement à Dunkerque, le Sanatorium de Zuydcoote devient un centre de Rapatriement.

Le 30 novembre, 3 trains complets arrivèrent à Zuydcoote amenant 8.400 prisonniers rapatriés : Russes, Italiens, Belges, Français, qui, après les opérations de désinfection, furent habillés de vêtements propres et réacheminés.

Le 1^{er} décembre, la question des Rapatriés civils s'est ensuite posée. Le Gouverneur de Dunkerque, surpris par l'afflux de ces rapatriés, dut constituer, d'urgence, des organisations pour recevoir ces malheureux concitoyens. Il ne s'agissait pas seulement de les désinfecter, il fallait les recenser, les vacciner, les héberger et les diriger ensuite sur un centre régulateur, d'où ils devaient être renvoyés dans leur pays d'origine, si leurs foyers n'étaient pas dévastés.

Du 3 au 31 décembre le Sanatorium reçut : 3.874 hommes, 9.990 femmes et enfants soit 13.864 personnes.

Du 1^{er} janvier au 12 inclus : 1.567 hommes, 3.778 femmes et enfants soit 5.345 personnes, soit au total général : 19.209.

Tous ont été satisfaits de la cordialité de leur réception à Zuydcoote et du réconfort moral et matériel qu'ils ont eu durant leur séjour.

Les dépenses effectuées seront couvertes par le Ministère de l'intérieur et le Sanatorium aura, une fois de plus, largement coopéré à l'assistance sociale, dans une haute pensée d'allégeance patriotique.

Bien pénétré de l'esprit qui a constamment inspiré le Sanatorium, et dans son désir de se rendre utile, jusqu'à la fin de la guerre et de ses conséquences, aux malades et blessés militaires, M. Vancauwenberghe, se souvenant qu'à toute époque, en temps de paix, l'hôpital militaire de Dunkerque recevait, pour les faire bénéficier du traitement marin, un certain nombre de militaires ganglionnaires et ayant des problèmes osseux, a adressé à M. le Sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé une lettre proposant de mettre à disposition un millier de lits, pour ces soldats malades.

Et ainsi, après la Guerre glorieuse, le Sanatorium continuera-t-il par cette modeste intervention, à fournir à la Nation une part de son concours.

Si 1.000 lits ne suffisaient pas, le Sanatorium pourrait, à la rigueur, étendre ce nombre jusqu'à 1.500 ; sans vouloir dépasser ce chiffre.



Cette proposition a été accueillie avec reconnaissance par le Sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé qui a décidé en principe, la création, à Zuydcoote, de ce nouveau service qui ferait que l'établissement continuerait à soigner les militaires pour encore quelques mois.

Archive Hôpital Maritime